



LES ACTIVITÉS SPORTIVES AVEC L'USEP

L'Usep propose des activités sportives le mercredi après-midi (du 21 septembre 2011 au 20 juin 2012)

- 3 cycles d'activités sportives individuelles (badminton, boules) ou collectives (football, rugby, basket-ball, hand-ball...) + 1 cycle d'athlétisme pour les CE2, CM1 et CM2 ;
 - 3 cycles d'activités (gymnastique, initiation aux sports collectifs et parcours athlétiques) pour les grandes sections, CP et CE1
 - Course d'endurance au cours du 1^{er} trimestre
- S'inscrire dans l'école de l'enfant avant mardi 20 septembre 2011.**

Renseignements : Usep de Villeurbanne
Direction de l'Éducation
Tél. : 04 78 68 80 01

LES ÉTUDES À THÈME

L'Usep propose des activités sportives et/ou culturelles les lundi, mardi, jeudi et vendredi après la classe, de 16 h 45 à 17 h 45, dans l'école fréquentée par l'enfant.

Activités programmées en fonction des compétences des animateurs présents et des installations.

Dans les écoles faisant partie du Réseau de réussite scolaire un dispositif spécial peut être mis en place dans le cadre de l'accompagnement éducatif.

Renseignements auprès de l'école de l'enfant

USEP TEMPS SCOLAIRE

Si l'enseignant de la classe que fréquente l'enfant participe à un projet Usep, les parents n'auront pas à payer l'inscription de 10 € nécessaire à la prise de licence. Elle est alors comprise dans la cotisation annuelle de 42 €.

C'est l'enseignant volontaire qui indique en début d'année scolaire sa volonté de participer à un tel projet et l'inscription se fait par son intermédiaire.

La classe licenciée pourra participer à trois rencontres sportives + le cross en fonction de son projet.

Du CP au CM2

Une année sportive!



avec l'École du sport
et l'Usep

usep

2011-2012 une seule cotisation trois dispositifs

L'ÉCOLE DU SPORT - mercredi matin

LES ACTIVITÉS SPORTIVES AVEC L'USEP - mercredi après-midi

LES ÉTUDES À THÈME - après l'école

La cotisation annuelle (42 euros) permet l'accès à ces trois formules.

Cette participation, obligatoire et unique, doit être réglée auprès de l'association Usep de l'école de l'enfant.



Une double ambition éducative et sportive

Le sport périscolaire est au carrefour de notre ambition éducative et de la politique sportive municipale. Grâce à l'École du sport et aux séances de natation, grâce aux activités et aux rencontres sportives de l'Usep (Union sportive de l'enseignement du premier degré), les élèves de Villeurbanne se familiarisent tout au long de l'année avec l'effort physique, l'esprit d'équipe et la vie associative.

Depuis longtemps, la Ville met à la disposition de l'Usep des équipements sportifs et du personnel. Au début de l'année, l'équipe municipale s'est mobilisée aux côtés des responsables de l'Usep pour le maintien des deux postes d'enseignants détachés à mi-temps par l'Éducation nationale. Les enfants villeurbannais doivent continuer à bénéficier des bienfaits d'une éducation sportive de qualité.

Jean-Paul Bret,
maire de Villeurbanne

Gilbert-Luc Devinaz,
adjoint au maire
chargé du Sport

L'ÉCOLE DU SPORT

La Ville propose aux enfants des activités sportives le mercredi matin.

7 FORMULES AU CHOIX :

Les enfants s'inscrivent dans un programme d'activités choisi parmi sept formules et participent aux trois activités proposées (dans la limite des places disponibles).

Pour s'inscrire :

Les inscriptions auront lieu mercredi 21 septembre de 9 h à 12 h,
au Centre nautique Etienne-Gagnaire,
56 avenue Marcel-Cerdan (métro Laurent-Bonnevay).

Le jour de l'inscription,
il faut **impérativement** produire l'attestation
de paiement de la licence Usep.

*Cette démarche préalable doit être effectuée auprès de l'association Usep
de l'école fréquentée par l'enfant, dès la rentrée.*

NATATION :

La pratique de cette activité est prévue uniquement pendant un semestre, d'octobre à février ou de février à juin.

**Les inscriptions pour la natation
auront lieu mercredi 28 septembre de 9 h à 12 h,**
au Centre nautique Etienne-Gagnaire,
56 avenue Marcel-Cerdan (métro Laurent-Bonnevay).

Centre nautique Étienne-Gagnaire

Formule natation	CNEG	Natation apprentissage	9h – 10h	CP au CM2
			10h – 11h	CP au CM2
			11h – 12h	CP au CM2

**Renseignements : École du sport
Direction du sport
service de l'animation sportive
Tél : 04 72 37 48 46**

L'ÉCOLE DU SPORT : LES ACTIVITÉS

	QUARTIERS	ACTIVITES	HORAIRES	CLASSES	LIEUX	ADRESSES
Formule 1	Buers/Croix-Luizet	Basket	9h – 10h 15	CP au CE2	Gymnase Matéo	5 bis rue Émile-Dunière
			10h 15 – 11h 30	CE2 au CM2		
			10h 15 – 11h 30	CE2 au CM2		
Formule 2	Tonkin	Cirque	9h – 10h 15	CP au CE2	École Descartes	14-16 rue Descartes
			10h 15 – 11h 30	CE2 au CM2		
			10h 15 – 11h 30	CE2 au CM2		
Formule 2	Buers/Croix-Luizet	Tir à l'arc	9h – 10h 15	CP au CE2	École Jean-Moulin	95 rue du 8 mai 1945
			10h 15 – 11h 30	CE2 au CM2		
			10h 15 – 11h 30	CE2 au CM2		
Formule 2	Gratte-ciel	Basket	9h – 10h 15	CE2 au CM2	Gymnase Léon-Jouhaux	21-23 rue Charles-Montaland
			10h 15 – 11h 30	CE2 au CM2		
			10h 15 – 11h 30	CE2 au CM2		
Formule 2	Gratte-ciel	Escalade	9h – 10h 15	CE2 au CM2	Gymnase Léon-Jouhaux	21-23 rue Charles-Montaland
			10h 15 – 11h 30	CE2 au CM2		
			10h 15 – 11h 30	CE2 au CM2		
Formule 2	Gratte-ciel	Boxe	9h – 10h 15	CE2 au CM2	Locaux VAP	97 rue du 4 août 1789
			10h 15 – 11h 30	CE2 au CM2		
			10h 15 – 11h 30	CE2 au CM2		
Formule 3	Les Brosses	Escalade / spéléo	9h – 10h 15	CE2 au CM2	Complexe sportif des Brosses	214 rue de la Poudrette
			10h 15 – 11h 30	CE2 au CM2		
			10h 15 – 11h 30	CE2 au CM2		
Formule 3	Les Brosses	Gymnastique	9h30 – 10h30	CE2 au CM2	Complexe sportif des Brosses	214 rue de la Poudrette
			10h30 – 11h30	CE2 au CM2		
			10h30 – 11h30	CE2 au CM2		
Formule 3	Les Brosses	Karaté	9h – 10h 15	CE2 au CM2	Complexe sportif des Brosses	214 rue de la Poudrette
			10h 15 – 11h 30	CE2 au CM2		
			10h 15 – 11h 30	CE2 au CM2		
Formule 4	Cusset / Bonnevay	Escrime	9h – 10h 15	CP au CE2	Centre nautique Etienne-Gagnaire	59 avenue Marcel-Cerdan
			10h 15 – 11h 30	CE2 au CM2		
			10h 15 – 11h 30	CE2 au CM2		
Formule 4	Cusset / Bonnevay	Tennis (Iris)	9h – 10h 15	CP au CE2	Complexe sportif des Iris	80 rue Pierre Voyant
			10h 15 – 11h 30	CE2 au CM2		
			10h 15 – 11h 30	CE2 au CM2		
Formule 4	Cusset / Bonnevay	Triathlon	9h – 10h00	CP au CE2	Centre nautique Etienne-Gagnaire	59 avenue Marcel-Cerdan
			10h00 – 11h00	CE2 au CM2		
			10h00 – 11h00	CE2 au CM2		
Formule 5	Saint-Jean	Rollers	9h – 10h 15	CP au CE2	École Saint-Exupéry	33 rue des jardins
			10h 15 – 11h 30	CE2 au CM2		
			10h 15 – 11h 30	CE2 au CM2		
Formule 5	Saint-Jean	Tennis	9h – 10h 15	CP au CE2	Stade Firmin	18 rue Tranquille
			10h 15 – 11h 30	CE2 au CM2		
			10h 15 – 11h 30	CE2 au CM2		
Formule 5	Saint-Jean	Boxe	9h – 10h 15	CP au CE2	École Saint-Exupéry	33 rue des jardins
			10h 15 – 11h 30	CE2 au CM2		
			10h 15 – 11h 30	CE2 au CM2		
Formule 6	Gratte-ciel	Judo	9h – 10h 15	CP au CE2	École Édouard-Herriot	104 rue H. Kahn
			10h 15 – 11h 30	CE2 au CM2		
			10h 15 – 11h 30	CE2 au CM2		
Formule 6	Perralière / Granddclément	Danse	9h – 10h 15	CP au CE2	École Jules-Ferry	3 rue de la Baisse
			10h 15 – 11h 30	CE2 au CM2		
			10h 15 – 11h 30	CE2 au CM2		
Formule 6	Perralière / Granddclément	Athlétisme	9h – 10h 15	CP au CE2	École Louis-Pasteur	25 rue D. Frappaz
			10h 15 – 11h 30	CE2 au CM2		
			10h 15 – 11h 30	CE2 au CM2		
Formule 7	Cusset / Bonnevay	Rugby	9h – 10h 15	CP au CE2	Stade Sèverine	41 rue Nicolas Garnier jusqu'en décembre 2011 Complexe sportif Boiron Granger à partir de janvier 2012.
			10h 15 – 11h 30	CE2 au CM2		
			10h 15 – 11h 30	CE2 au CM2		
Formule 7	Perralière / Grandclément	Jeux d'opposition	9h – 10h 15	CP au CE2	M.J.C	46 cours Jean-Damidot
			10h 15 – 11h 30	CE2 au CM2		
			10h 15 – 11h 30	CE2 au CM2		
Formule 7	Perralière / Grandclément	Hip Hop	9h – 10h 15	CP au CE2	École Berthelot	6 rue Berthelot
			10h 15 – 11h 30	CE2 au CM2		
			10h 15 – 11h 30	CE2 au CM2		

